

AGILIA SOLS C ET SOLS C MÉTAL



Agilia Sols C et Sols C Métal sont des mortiers autonivelants à base de ciment pour la réalisation de chapes.



Domaines d'application

Agilia Sols C et Sols C Métal sont des produits de la gamme "Système Sols". Ils bénéficient d'un Avis Technique n° 12 /03-1376 du 6 avril 2004 du CSTB.

Agilia Sols C et Sols C Métal sont destinés à être mis en œuvre à l'intérieur, en neuf ou en rénovation, notamment pour les bâtiments suivants : maisons individuelles, habitats collectifs, bâtiments administratifs, galeries marchandes, hôpitaux, écoles, salles de sport, hôtels...

Agilia Sols C et Sols C Métal peuvent être utilisés en chape adhérente sur support béton et en chape désolidarisée ou flottante sur tous types de supports. Ils conviennent en enrobage de planchers chauffants à eau basse température, réversibles ou non, et pour les planchers rayonnants électriques.

Agilia Sols C et Sols C Métal s'utilisent sur tous types de supports : planchers en béton, dallages sur terre-plein, supports en bois ou en panneaux dérivés bois, chapes asphalte, anciens revêtements non putrescibles de type carrelage ou revêtement résilient, sur couche d'isolation thermique et/ou acoustique.

Agilia Sols C et Sols C Métal sont destinés à recevoir tous types de revêtements (parquet, moquette, carrelage, sols plastiques, résines de sols...).

Avantages

Agilia Sols C et Sols C Métal sont des produits autonivelants qui permettent d'obtenir une très bonne planéité.

Gain de temps et économie en main d'œuvre par la rapidité de coulage et la suppression de l'opération de talochage.

La mise en œuvre s'effectue rapidement à l'aide d'une pompe spécifique pour mortier fluide (1 500 m²/jour avec une équipe de 4/5 personnes).

Facilité de mise en œuvre avec une diminution des efforts du personnel. Agilia Sols C et Sols C Métal n'ont pas à être tirés, mais simplement répartis, lors du coulage, grâce à leur grande fluidité.



Gain de place sur le chantier car il n'y a pas de stockage à prévoir et pas de perte de matériaux.

Coulage en faible épaisseur (40 mm minimum) ou en forte épaisseur (100 mm).

Insensibilité à l'humidité.

Accessibilité de la chape après 48 h.

Compatibilité avec tous les produits de liaisonnement pour tous types de revêtements : parquets, carrelages, revêtements souples....

Mise en charge à 7 jours pour le montage de cloisons légères.



Caractéristiques

Agilia Sols C et Sols C Métal sont des mortiers autonivelants prêts à l'emploi, à base de ciment, conformes à la norme NF EN 13-813. Leurs caractéristiques sont contrôlées en fréquence et en niveau de performances selon les exigences de cette norme.

Leurs formulations et leurs fabrications répondent aux spécifications de la classe de résistance à la compression C20 et de la classe de résistance à la traction par flexion F4.

Leur masse volumique est de $2200 \pm 200 \text{ kg/m}^3$.

Sa conductivité thermique utile est supérieure à $1,4 \text{ W/K.m}$.

Ils sont classés M0 ininflammable.

Ils sont soumis au marquage CE.

Agilia Sols C Métal est renforcé de fibres métalliques spécifiques à hautes performances.

Ces mortiers sont préparés industriellement en centrale à béton avec du ciment, des additions minérales, du sable, des adjuvants, des fibres et de l'eau.

Ces mortiers bénéficient d'un Avis Technique n°12 /03-1376 du 6 avril 2004 délivré par le CSTB :

- pose adhérente, désolidarisée ou flottante,
- utilisables dans des locaux ne dépassant pas le classement U4 P4 E3 C2.

Les compositions des Agilia sont confidentielles et ne peuvent être communiquées.

Précautions d'emploi

- > Agilia Sols C et Agilia Sols C Métal s'utilisent exclusivement à l'intérieur des bâtiments.
- > Les chapes ne peuvent en aucun cas rester nues et doivent recevoir un revêtement de sol (carrelages, moquettes, sols souples, parquets, peintures, résines...).

Avantages

Pour plancher chauffant

Agilia Sols C et Sols C Métal sont parfaitement adaptés pour la réalisation de planchers chauffants à eau basse température, réversibles ou non, ou de planchers rayonnants électriques.

Ils peuvent être utilisés sur isolant thermique et/ou acoustique.

Ils permettent grâce à leur fluidité, un enrobage parfait des tubes ou des cables de chauffage par le sol qui donne un meilleur rendement des sols chauffants.

La faible épaisseur de la chape donne moins d'inertie thermique et apporte une meilleure régulation.

Mise en chauffe plus rapide (5 jours pour les planchers rayonnants électriques au lieu de 14 jours en chape traditionnelle).

Agilia Sols C Métal apporte en plus les avantages suivants :

Permet de gagner du temps sur la préparation du chantier par la suppression du treillis soudé.

Economie de main d'œuvre obtenue par l'absence d'approvisionnement, de manipulation et de découpe du treillis soudé et amélioration de la sécurité.

Performances équivalentes à celles obtenues avec le traditionnel treillis de carreleur (la quantité et la nature des fibres métalliques sont validées par un Avis Technique du CSTB).



- > Des joints de fractionnement doivent être mis en place au droit des cloisons et murs de séparation et aux passages de portes. Pour une surface homogène inférieure à 75 m^2 , la réalisation de joints de fractionnement ne se justifie pas, la plus grande longueur devant toutefois être inférieure à 14 m. Ces dimensions sont ramenées à 40 m^2 et 8 m pour les poses sur isolants et les planchers chauffants. Il faut réaliser un joint de fractionnement aux angles saillants et entre les zones chaudes et froides (planchers chauffants).
- > Prévoir une protection de la chape pendant 48 heures en fermant les locaux et en masquant les fenêtres.
- > Prévoir une ventilation sans courant d'air du deuxième au neuvième jour.
- > Suppression, par l'applicateur, de la pellicule de surface avant la pose du revêtement. En cas d'utilisation du finisseur de surface "TOPCAN", un

ponçage n'est pas nécessaire suivant les cas ou les types de revêtements.

- > Protéger l'accès du chantier pendant la période de durcissement de la chape.
- > Veiller sur le chantier, lors de la manutention du mortier, au respect des règles de sécurité (port des gants, du casque, des chaussures et des lunettes de sécurité) et de circulation.

Mise en œuvre

- > La mise en œuvre s'effectue par un applicateur agréé par Lafarge Bétons et membre du réseau "Le Système Sols".
- > La mise en œuvre est réalisée à l'aide d'une pompe à mortier fluide.
- > La mise en œuvre suit les spécifications de l'Avis Technique n°12 /03-1376 du 6 avril 2004.